

**BAFA /BAFD CALENDRIER DEPARTEMENTAL**  
**DES STAGES BAFA & BAFD 2019-2020**

au 21/11/2019

<u>THEMATIQUES</u>	<u>DATES ET HEBERGEMENT</u>	<u>LIEUX</u>	<u>MONTANT DU STAGE</u>	
<b>BA.F.A. Base (8 jours - 64 heures)</b>				
Formation Générale	Samedi 21 au Mardi 24/12 et du Vendredi 27 au Lundi 30/12/2019	externat	EPINAL	430,00 €
	Samedi 15 au Samedi 22/02/2020	externat	EPINAL	435,00 €
	Samedi 11 au Samedi 18/04/2020	externat	EPINAL	435,00 €
	Samedi 04 au Samedi 11/07/2020	internat	EPINAL	515,00 €
<b>BA.F.A. Approfondissement (6 jours - 48 heures)</b>				
<i>Activités scientifiques et techniques</i>	Lundi 24 au Samedi 29/02/2020	externat	EPINAL	365,00 €
<i>Grands jeux et Expression</i>	Lundi 20 au Samedi 25/04/2020	externat	EPINAL	365,00 €
<i>Camping Randonnée</i>	Lundi 24 au Samedi 29/08/2020	internat	EPINAL et environs	445,00 €
<b>BA.F.D. Base ( 9jours - 72 heures) et Perfectionnement ( 6 jours - 48 heures)</b>				
Formation Générale	Lundi 1er au Vendredi 05/06 et du Lundi 08 au 12/06/2020	externat	EPINAL	500,00 €
Perfectionnement	Lundi 17 au Samedi 22/02/2020	externat	EPINAL	385,00 €
<i>Externat. * ==&gt; signifie que des temps de travail sont possibles en soirée avec repas du soir. Pas d'hébergement sur le site.</i>				

**MODALITES D'INSCRIPTION**

Lors de votre inscription, merci de bien vouloir nous adresser la fiche d'inscription complétée :

- accompagnée d'un chèque d'acompte de 170,00 € (chèque libellé à l'ordre de la Ligue de l'Enseignement)

- et d'un règlement de 16,00 € correspondant à votre adhésion (chèque libellé aux Amis de la FOL) pour la saison en cours soit du 01/09/2019 au 31/08/2020 (sinon merci de nous joindre la photocopie de votre carte d'adhésion)

**A RETENIR :**

Pour les jeunes volontaires en service civique, un tarif préférentiel sera appliqué sur les stages d'EPINAL.

Vous pourrez ainsi déduire du tarif indiqué un montant de 100,00 € sur le stage de base et un montant de 50,00 € sur le stage d'approfondissement,

Pour les détenteurs de la carte ZAP que vous pouvez obtenir auprès du Conseil Départemental des Vosges (Mission Jeunes), un chèque de 100,00 € pourra nous être remis et sera déduit de votre stage d'approfondissement

voir au verso les autres aides possibles



**Contact : LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES VOSGES - 15 rue Général de Reffye 88000 EPINAL**

RENSEIGNEMENTS	Tél. 03 29 69 60 59 ou 07 76 95 56 65	<a href="mailto:loisirs-formation@fol-88.com">loisirs-formation@fol-88.com</a>
INSCRIPTIONS	Tél. 03 29 69 60 52	<a href="mailto:formation-contact@fol-88.com">formation-contact@fol-88.com</a>

# Aides aux Formations BAFA et BAFD

D'animateur et de directeur de Vacances et de Loisirs

L'organisme chargé de la formation doit être habilité par le ministère de la jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Origine de l'aide	Conditions générales	Montant
<p><b>C.A.F des Vosges</b></p> <p><u>CONTACT</u></p> <p>Unité Aides Financières Individuelles et collectives Tél : 0810.25.88.10</p>	<p>BAFA BASE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- être allocataire ou ressortissant du régime général</li> <li>- déposer à la CAF la demande, dans un délai maximum de trois mois suivant le début de la formation.</li> <li>- Disposer de ressources : <u>quotient familial inférieur ou égal à 640 €</u></li> <li>- Versement de la bourse en <u>une seule fraction</u> à l'issue <u>du stage théorique</u>, sur présentation d'une attestation de présence</li> <li>- Versement au stagiaire</li> </ul>	229 €
<p>Unité Aides Financières Individuelles et collectives Tél : 0810.25.88.10</p>	<p>BAFD BASE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- être allocataire ou ressortissant du régime général</li> <li>- déposer à la CAF la demande, dans un délai maximum de trois mois suivant le début de la formation.</li> <li>- Disposer de ressources : <u>quotient familial inférieur ou égal à 600 €</u></li> <li>- Versement de la bourse en <u>une seule fraction</u> à l'issue <u>du stage théorique</u>, ou à l'issue du stage de renouvellement BAFA sur présentation d'une attestation de présence</li> <li>- Versement stagiaire</li> </ul>	229 €
<p><b>C.N.A.F</b></p> <p><u>CONTACT</u></p> <p>Unité Aides Financières Individuelles et collectives Tél : 0810.25.88.10</p>	<p>BAFA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- être ressortissant ou non du régime général</li> <li>- Résider dans les Vosges</li> <li>- Pas de distinction d'âge</li> <li>- Avoir suivi la session de formation générale et le stage pratique</li> <li>- Adresser la demande d'aide (formulaire cerfa n°60.4006), dûment complétée et validée pour chaque étape de la formation, dans les trois mois suivant l'inscription à la</li> <li>- Versement de la bourse en <u>une seule fraction</u> lors de l'inscription <u>au stage</u> d'approfondissement ou de qualification.</li> </ul>	<p>91.47 €</p> <p>ou</p> <p>106.71 €</p>
<p><b>Conseil Général Des Vosges</b></p> <p><u>CONTACT</u></p> <p>Mission Jeunes Tél . 03.29.29.89.60</p>	<p>BAFA</p> <p>Etre en possession de la carte ZAP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- être âgé de moins de 25 ans</li> <li>- être domicilié dans les Vosges</li> <li>- avoir effectué <u>le stage d'approfondissement avec un organisme Lorrain</u></li> </ul> <p><b>Vous trouverez dans le carnet ZAP un chèque de 100 € que vous pourrez nous remettre afin que nous déduissions cette somme de votre formation approfondissement.</b></p>	100 €